



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION

Communiqué de Presse

N°006/HAC/SP/2021

La Haute Autorité de la Communication informe l'ensemble des médias et organisations professionnelles que les accréditations des correspondants de la presse étrangère ont été validées par la HAC (voir tableau).

N°/ord.	Prénoms et Nom	Organe de Presse	Date de validation
001	Carol Valade	RFI	18 février 2021
002	Malick Diakité	France 24	18 février 2021
003	Bangaly Touré	AFP	18 février 2021
004	M. Mamadou Diawo Barry	Jeune Afrique	18 février 2021
005	Bangaly Condé	Deutsche Welle	18 février 2021
006	Lansana Camara	Agence de Presse Xinhua	18 février 2021
007	Mouctar Bah	RFI - AFP	16 mars 2021

Par conséquent, la HAC rappelle que seuls les détenteurs des accréditations valides pour l'année 2021 sont autorisés à exercer sur le territoire national, à compter la date de publication du présent communiqué.

Conakry, le 17 mars 2021



La Haute Autorité de la Communication